

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2016

COMPTE RENDU

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Lucien BATTANDIER, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Ingrid MEUNIER, Bernard THIEN, Fabrice LABOURÉ, Sylviane DONJON, Serge DUMAS

MEMBRES ABSENTS : Pierre-Antoine DEJOB

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :
- le compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2015

Intervention des membres du comité des fêtes et de l'association « Les Durites Vertes » pour l'organisation de la bourse motos qui aura lieu le dimanche 10 avril 2016.

Les tas de gravillons et cailloux seront enlevés sur les parkings. Des membres du conseil municipal se rendront sur place voir les possibilités d'agrandissement du parking et de sécurisation d'un bouche d'égouts.

Compte Administratif/compte de gestion 2015 – COMMUNE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015.

- Résultat déficitaire d'investissement de 36 937.04 €
- Résultat excédentaire de fonctionnement de 205 101.57 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2015 qui est conforme au compte administratif 2015

Compte Administratif/compte de gestion 2015 – ASSAINISSEMENT

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015.

- Résultat déficitaire d'investissement de 54 050.15 €
- Résultat excédentaire de fonctionnement de 2 758.01 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2015 qui est conforme au compte administratif 2015

Orientations budgétaires 2016

Préalablement au vote du budget, le conseil municipal valide les orientations budgétaires 2016

Taxes communales

Les taxes communales seront votées lors de la prochaine session du conseil municipal

Assainissement communal : tarif 2016

Le conseil municipal décide d'augmenter la part fixe de la redevance assainissement 2016, le tarif de la part variable restera inchangé :

- part fixe : 30 €
- part variable : 0.85 € le m³

Demande de subvention au titre du soutien à l'investissement public local

Le conseil municipal sollicite l'aide de l'état au titre du soutien à l'investissement public local pour la création de la réserve incendie pour la défense de la salle des fêtes.

Demandes de subventions

- Monsieur le Maire présente :
 - une demande de subvention de l'association « Les sourires d'Urfé » pour aider au financement d'un séjour thérapeutique destiné aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.
Le conseil municipal émet un avis favorable, le montant sera déterminé à réception des documents de demande de subvention transmis à l'association par la commune.
 - Une demande d'appel à souscription nationale « Verdun 1916 ; forêt d'exception, un centenaire, un héritage ».
Le conseil municipal de souscrire pour un montant de 150 €.

Motion visant à maintenir les conditions d'exercice du Centre 15 à Roanne

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la motion de soutien proposée par l'Union de Maires de l'arrondissement de ROANNE visant à maintenir les appels en direction du 15 au centre de ROANNE entre 0 h et 8h. Leur transfert à ST ETIENNE entraînerait une dégradation du fonctionnement des centre 15 compte tenu de l'éloignement et à une méconnaissance du territoire concerné.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Saison Culturelle départementale « de villes... en villages »
 - Spectacle Fête Patronale : un engagement a été pris auprès du département pour le financement du spectacle d'un montant de 1 100 €. La subvention du département d'un montant de 660 € sera perçue par la commune. Le solde, d'un montant de 450 € sera remboursé à la commune par le comité des fêtes.
 - Spectacle Marché de Noël : une demande sera faite auprès du département pour un spectacle de musique festive de rue.
- ✚ Un courrier sera adressé à l'association Passerelle 109 pour le retard des redevances mensuelles impayées.
- ✚ Monsieur le Maire informe que l'huissier de justice a terminé la procédure d'expulsion de Ludovic LAROCHE.
- ✚ Le conseil municipal donne l'autorisation à Christian Ligné de créer des ouvertures sur sa maison au Mas Mollet. Une demande devra être déposée en mairie.
- ✚ Monsieur le Maire informe :
 - des dégradations de l'accès au stade causées par le car scolaire stationné par Cyril GUIFFARD.
 - de l'avis défavorable de l'inspecteur d'académie à la demande de modification des horaires des TAP. Une réponse lui sera adressée.
 - des actions menées pour le projet « Loire et Monts Communauté », fusion des Communauté de Communes des Val d'Aix et Isable, Pays d'Urfé, Balbigny et Pays entre Loire et Rhône.
La CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) se réunira le 29 février
- ✚ Le conseil municipal renouvelle la mise à disposition gratuite de la salle de la mairie à l'association MANOPERA.
- ✚ Sylviane DONJON informe qu'elle a rendu visite à Françoise PEROTTI avec Serge DUMAS quant au sujet qui avait été abordé par Lucien BATTANDIER lors du précédent conseil municipal. Un courrier formalisant la rencontre lui a été adressé.

Séance levée à : 01h00

Le Maire
Daniel PEROTTI